



# Formulaire d'Adhésion – Partenaire Solidaire

---

## Soutien aux actions de l'association Païdos

### Informations sur le partenaire

---

Nom de l'entité (Entreprise, Fondation, Mécène, Particulier, etc.)

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal / Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Personne de contact

---

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone direct : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Engagement de soutien

---

Nous, soussignés, souhaitons soutenir l'association Païdos, reconnue d'utilité publique, pour son action auprès des enfants et adolescents en rupture du lien social.

Nous nous engageons à effectuer un don annuel d'un montant de :

- CHF : \_\_\_\_\_
- Montant en toutes lettres : \_\_\_\_\_

Ce don sera renouvelé chaque année pendant trois ans, et versé sur le compte suivant :  
CCP 60-488321-3 – IBAN : CH49 0900 0000 6048 8321 3

### Contreparties proposées par Païdos

---

En tant que Partenaire Solidaire, vous bénéficierez :

- D'une information régulière sur les activités de l'association.
- De la possibilité d'organiser, au sein de votre entreprise, une séance de sensibilisation à la problématique de la rupture du lien social, à destination de vos collaborateurs.

## Engagements de Païdos envers ses Partenaires Solidaires

---

L'association Païdos s'engage à :

- Limiter ses frais administratifs, afin que chaque franc versé soit utilisé au profit des projets d'intégration.
- Mentionner votre soutien dans son rapport d'activité annuel.
- Assurer une totale transparence de sa gestion financière et vous informer régulièrement de son évolution.
- Vous tenir informé(e) de toute modification statutaire ou administrative importante.
- Respecter votre identité visuelle et marketing, sans utiliser votre logo ou raison sociale sans votre accord écrit.
- Agir conformément à ses statuts d'association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

## Information utile

---

Les dons sont déductibles des impôts, conformément à la législation fiscale suisse. Les particuliers et les entreprises peuvent déduire leurs contributions de leur revenu imposable, dans les limites fixées par les lois cantonales et fédérales en vigueur. Une attestation correspondant au montant versé vous sera remise à cet effet.

## Ensemble pour un avenir plus juste !

---

Votre soutien permet de lutter contre l'exclusion, promouvoir l'égalité des chances, et offrir à chaque enfant et adolescent un avenir meilleur. Merci pour votre engagement.

## Validation de l'adhésion

---

Lieu : \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

## Association Païdos

---

20, rue de la Servette  
1201 Genève  
Sylvia Serafin – Co-directrice  
Tél. 022 734 08 00  
sylvia.serafin@paidos.org